

Sur le principe absolu et fondamental de la distanciation physique, avec le respect de l'ensemble des gestes barrière, nous allons petit à petit reprendre notre vie active, chacun à son rythme et selon son âge et sa situation, car nous devons apprendre à vivre avec le virus et à s'en protéger.

Le port du masque est un des éléments de la stratégie de déconfinement mais, je le redis, **n'exonère pas du tout de l'ensemble des gestes – barrière et encore moins de la Distanciation physique !**

Le conseil municipal et le CCAS ont été unanimes pour valider la commande des masques par la commune, comme la mission nous en était confiée par le Président de la République. La protection et la santé de nos habitants sont une priorité !

Nous regrettons le manque de masques disponibles et le flux très tendu qui nous conduit à faire des commandes sans pouvoir compter sur des délais de livraison certains. Nous avons mobilisé tous nos moyens notamment en commande groupée avec Pays d'Iroise communauté.

Ces masques étant de première nécessité, il est justifié que au moins un masque au Label AFNOR soit distribué sur le principe de la gratuité à chaque habitant. C'est ce que les élus ont décidé.

Chaque masque labellisé AFNOR coûte 3,50 € TTC. Les habitants qui le souhaitent peuvent apporter une contribution financière libre qui sera versée au compte "Solidarité Covid-19" piloté par le CCAS. Ce compte, alimenté par des versements d'associations de la commune et par des dons de particuliers, permet de venir en aide à des familles dont la situation personnelle se dégrade en raison de la pandémie et de l'impossibilité de travailler.

Modalités de distribution :

Pour la distribution, nous évaluons la configuration de chaque foyer, adultes (y compris ados) et enfants. Chaque foyer recevra un sac, à son nom, comprenant le nombre exact de masques adultes et enfants.

Les masques adultes proviendront de la commande de la commune, complétée par les masques artisanaux réalisés par les bénévoles et qui seront distribués en plus. Les masques à taille enfant proviennent exclusivement de l'atelier de couture des bénévoles de la commune que je remercie vivement. Le travail accompli est absolument impressionnant et d'une qualité exceptionnelle. Quand la situation aura repris son cours normal, nous saurons reconnaître cet élan de solidarité exemplaire.

Ces masques nous ont déjà permis de répondre à des besoins urgents de Lampaulais devant se rendre à des rendez-vous médicaux, en clinique ou à l'hôpital et n'ayant pas pu s'en procurer en pharmacie. Je rappelle que, sans être labellisés Afnor, les masques des bénévoles répondent aux normes de sécurité validées par les CHU, soit trois épaisseurs, sur un tissu très dense, lavé, repassé.

Le port du masque est prohibé pour les tout-petits et peut même être dangereux. Pour les plus grands, à partir de 4-5 ans, le masque est porté dans certains pays. Nous en avons et nous allons les distribuer. Les ados seront munis d'un masque à taille adulte.

Nous comptabilisons tous les masques réalisés par les bénévoles et nous les trions en fonction des couleurs (Masculin-Féminin). Le stock est déjà important en mairie. Ces masques seront particulièrement utiles aux personnes qui sont fréquemment en dehors de leur domicile pour leur travail ou des déplacements, ils viennent en complément du masque Label (qui doit être lavé, séché, repassé au bout de 3 heures maximum).

Dès que nous aurons réceptionné les masques commandés, nous organiserons un groupe de travail pour préparer les sacs. Les familles seront invitées à venir récupérer leur sac selon un planning qui sera communiqué (par courriel et par la presse) dès que nous aurons des précisions sur les dates de réception de la commande.

Nous envisageons d'ouvrir exceptionnellement la salle multifonctions qui n'a pas été utilisée depuis plusieurs semaines, est très aérée et offre la possibilité de déposer les sacs sur des tables et de garantir la distanciation physique en faisant un couloir de circulation entrée-sortie. Nous désinfecterons le sol, les portes, toutes les tables et mettrons à disposition les gels hydroalcooliques. Pour information, nous avons consigne de garder fermées toutes les salles communales pour le moment. Elles feront l'objet d'une désinfection systématique avant ouverture et après chaque utilisation, limitée au strict minimum, jusqu'au déconfinement total et définitif.

J'ai confiance dans notre capacité à porter ensemble les jours à venir ! Nous retrouverons nos grands espaces et l'intense satisfaction de marcher dans le sable ou de se baigner !

En cette veille du premier mai, je vous souhaite à tous beaucoup de sérénité et de bonheur.

Bon courage, prenez soin de vous et de vos proches !

Anne APPRIOUAL, Maire

Communiqué

Création d'un fonds d'urgence économique en direction des commerces de proximité

Face à la crise sanitaire qui frappe le Pays, la Communauté de communes et les 19 communes du Pays d'Iroise ont décidé de se mobiliser pour soutenir les commerces de proximité qui ont été contraints de cesser leurs activités par une décision de fermeture administrative.

Un fonds d'urgence économique a ainsi été créé afin de permettre le versement d'une subvention exceptionnelle d'un montant de 1 500€ aux entreprises respectant les critères d'éligibilité définis (disposer d'un local commercial, avoir moins de 7 salariés et un chiffre d'affaires annuel inférieur à 500 000€,...).

Par cette nouvelle mesure de soutien, les élus locaux témoignent de leur volonté d'aider les Très Petites Entreprises (TPE) qui sont fortement impactées par cette crise et qui constituent un maillon essentiel de la vitalité et de l'attractivité du territoire.

Pour tout renseignement complémentaire : Service économique de Pays d'Iroise Communauté – conomie@ccpi.bzh – www.pays-iroise@ccpi.bzh

MAIRIE

Courriel : lampaoul-ploudalmezeau.mairie@wanadoo.fr

Site : www.lampaoul-ploudalmezeau.fr

Dans le cadre de la lutte contre la propagation du virus Covid-19, A compter du 17 mars 2020 et jusqu'à nouvel ordre,

La MAIRIE de LAMPAUL-PLOUDALMEZEAU est fermée au public. Un accueil téléphonique et par mail est assuré **de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h**.

CONTACT : **02.98.48.11.28**.

Mail : lampaoul-ploudalmezeau.mairie@wanadoo.fr

Le Centre Communal d'Action Sociale a mis en place pour nos aînés, en appui aux familles, un réseau relationnel de proximité par téléphone.

Chacun est également invité à veiller sur ses voisins et sur son entourage.

En cas de besoin, n'hésitez pas à appeler la mairie au 02.98.48.11.28.

Vous pouvez également faire appel au service de repas à domicile. Il suffit de vous inscrire par téléphone à la mairie, 02.98.48.11.28, qui fera suivre votre inscription.

URBANISME

Avis favorable pour déclaration préalable :

- Mr et Mme LEGENDRE Frédéric, Moulin de Kervizin, Abri de jardin, le 27 février 2020.

- Mme GEORGIN Valérie, 4 route du Ribl, Piscine, le 23 mars 2020.

- Mr CALVEZ Emmanuel, 22 route du Bourg, Pose de velux, le 25 mars 2020.

- Mme LE VAILLANT Martine, 3 route de Kervizin, Palissade en bois, le 25 mars 2020.

- Mr VAILLANT André et Mme MORVAN Josette, 13 rue de Ker André, clôture, le 06 avril 2020 et apprentis de 3,75 m² le 09 avril 2020.

Avis favorable pour permis de construire :

- Mr et Mme VAILLANT Yann, 16 Hameau de Kersquivit, garage, le 27 avril 2020.

DISTRIBUTION DU BULLETIN MUNICIPAL

Vous avez la possibilité de recevoir le bulletin municipal par mail. Merci de nous communiquer votre adresse

internet au 02.98.48.11.28 ou par mail : lampaoul-ploudalmezeau.mairie@wanadoo.fr.

INFORMATIONS

MESSE / LAMPAUL-PLOUDALMEZEAU :

Toutes les messes sont annulées jusqu'à nouvel ordre.

RECENSEMENT NATIONAL

Tous les jeunes français et françaises ont l'obligation de se faire recenser à la date anniversaire de leurs 16 ans et jusqu'aux trois mois suivants, à la mairie, munis de leur pièce d'identité, du livret de famille et d'un justificatif de domicile. **Merci de prendre rendez-vous au préalable.**

QUALITE DES EAUX :

Eau de consommation humaine : Prélèvement effectué le 12/03/2020 : eau d'alimentation conforme. Eau de baignade : Prélèvement effectué le 11/09/2019 : eau de bonne qualité.

ASSOCIATIONS LAMPAULAISES

UNC / SAINT PABU LAMPAUL-PLOUDALMEZEAU

Compte-tenu de la prolongation des mesures gouvernementales de confinement jusqu'au 11 mai 2020, la cérémonie commémorative de **la Victoire du 08 mai 1945** ne pourra pas avoir lieu dans les conditions habituelles le vendredi 08 mai 2020. Madame le Maire, premier magistrat de la commune, déposera solennellement une gerbe de fleurs au monument aux Morts de la commune et observera une minute de silence en mémoire de tous ceux et celles qui ont perdu la vie au cours de la seconde guerre mondiale. Tous les membres de notre association confinés chez eux, ainsi que toute la population, sont conviés à se joindre par la pensée à cet instant de recueillement à 10 h 30 pour se souvenir du sacrifice de nos aînés, à un moment où notre pays traverse de manière dramatique une crise sanitaire de grande ampleur.

COMMUNIQUÉS

RAIL EMPLOI SERVICE :

Les activités de RAIL EMPLOI Services, mise en suspens depuis le 17/03, reprendront de la manière suivante,

sous réserve que les personnes veuillent ou peuvent continuer les mises à disposition :

- Les jardiniers chez les particuliers à compter du 4/05/20,
- Les autres mises à disposition à partir du 11/05/20.

L'Association prend toutes les mesures pour éviter la propagation du virus. RAIL EMPLOI Services, l'emploi solidaire et inclusif en Pays d'Iroise et des Abers, tel 02 98 48 01 68

COMMUNIQUÉS CCPI

En cette période de crise sanitaire, Monsieur André TALARMIN, Président et Madame Marguerite LAMOUR, Vice-Présidente aux solidarités, vous informent que le service Solidarités reste mobilisé, dans le cadre ses missions du CLIC/ action gérontologique et du Relais Parents Assistants Maternel, pour soutenir vos administrés, âgés, en situation de handicap, familles, professionnels de la petite enfance... Le service assure un accueil par mail et téléphonique (uniquement pour le CLIC) et répond aux questions et demandes des usagers : droits, démarches et toutes les informations utiles au quotidien en cette période.

CLIC / action gérontologique : maintien d'un accueil téléphonique (**02 98 84 94 86**) du Lundi au Vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h, ou par mail à clc-iroise@ccpi.bzh, pour les personnes âgées et leur famille. Un rendez-vous téléphonique sera proposé afin de favoriser un accompagnement personnalisé.

Relais Parents Assistants Maternelles : par mail uniquement

- Secteur Sud : Rpam.sud@ccpi.bzh
- Secteur Nord : Rpam.nord@ccpi.bzh
- Secteur Centre : Rpam.centre@ccpi.bzh

Panier partage : la distribution des colis alimentaires aux CCAS est maintenue selon le planning prédéfini en début d'année. Pour toutes demandes exceptionnelles, merci de prendre contact avec le service : sylvie.michelier@ccpi.bzh

Information relative à la collecte des déchets

Le service de collecte est maintenu (ordures ménagères, bacs jaunes et points d'apport volontaires). Le service des déchets assurera un accueil téléphonique au numéro habituel : 02 98 84 41 13

Réouverture des déchèteries :

Les 5 déchèteries du Pays d'Iroise sont à nouveau ouvertes aux habitants du territoire aux jours et horaires habituels (sauf le dimanche), mais avec des restrictions d'accès.

Ne seront acceptés que les véhicules dont le dernier chiffre du numéro de plaque minéralogique correspond à celui du dernier chiffre de la date du jour de déplacement.

Pour les anciennes plaques : ex : 18 AB 29 : jours possibles le 8, 18, 28 Les propriétaires dont l'immatriculation se termine par un jour de fermeture (dimanche et jour férié) pourront accéder à la déchèterie le lendemain.

Condition : être résident du territoire. Carte d'identité ou titre équivalent et justificatif de résidence de l'habitant.

Il vous faudra également vous munir d'une autorisation de déplacement en cochant la case « Déplacement pour effectuer des achats de premières nécessité ».

Nous sommes contraints de limiter la liste des déchets acceptés à ceux que nous pouvons traiter compte tenu de la fermeture d'un certain nombre de filières de traitement. **Les seuls déchets autorisés sont :**

- Déchets végétaux,
- Gravats,
- Carton,
- Ferraille,
- Bois et encombrants,
- Incinérables.

Les autres déchets sont exclus car pas d'exutoire (amiante, mobilier, peinture, déchets électriques, déchets toxiques, etc.)

Afin de limiter la propagation du virus, les mesures barrières devront être scrupuleusement respectées. Le nombre de véhicules acceptés simultanément dans l'enceinte de la déchèterie sera limité et il est demandé aux usagers de respecter les mesures de distanciation sociale.

IMPORTANT : les gens sont invités à éviter autant que possible le déplacement en déchèterie qui doit rester exceptionnel, en période de confinement. La police municipale et la gendarmerie veilleront au respect des conditions d'accès.

EPICERIE SOLIDAIRE MOBILE

ROSALIE, L'EPICERIE SOLIDAIRE MOBILE : L'association « la Société de Saint Vincent-de-Paul » permet aux petits budgets de réaliser leurs courses à faible coût.

Suite à l'épidémie, nous avons trouvé une méthode de livraison afin de permettre aux personnes inscrites de pouvoir réaliser leurs courses, malgré tout, sans aucun contact.

Ils devront me contacter au 07 82 79 41 00 afin de préparer, à l'avance, leur commande hebdomadaire.

La commande sera délivrée, chaque semaine, le mercredi uniquement, aux points de livraison suivants : 9h - 10h Saint Renan / 10h45 - 11h45 Le Conquet / 12h30 - 13h30 Plouarzel / 14h15 - 15h15 Ploudalmézeau / 16h - 17h Milizac